

Vous avez une entreprise... Nous avons son cadre de vie !



Un emplacement IDÉAL

- À Sauve, entre Cévennes et Méditerranée
- ZAM de 7 ha
- 5 lots à vendre, de 1 245 à 2 669 m²



Une implantation STRATÉGIQUE

- À 40 mn de Montpellier, Nîmes et Alès
- Zone de chalandise de 800.000 habitants
- A 500 m de la RD 999
Axe Nîmes/Le Vigan



Un cadre de travail PRIVILÉGIÉ

- Plus de 20 % d'espaces verts
- Sauve, cité médiévale et village de caractère
- Voie verte reliant
St-Hippolyte-du-Fort à Quissac



**Communauté de communes du Piémont Cévenol
Service Développement Economique**

☎ 06 84 44 76 43

@ dev-economique@piemont-cevenol.fr
13 bis rue du Docteur Rocheblave
30260 QUISSAC

PIÉMONT CÉVENOL
Communauté de communes

COMBE MARTÈLE

> **ZONE**

> **ACTIVITÉS**

> **MULTIPLES**



Conception : Communauté de communes du Piémont Cévenol © CCPC - P. Robin — Ne pas jeter sur la voie publique.



**Sauve (30610)
Gard > Occitanie**

Toutes les raisons économiques de s'installer...

La communauté de communes contrôle et entretient de façon pérenne la voirie, l'éclairage public, les espaces verts, les équipements collectifs et les espaces publics.

Les équipements

- Signalétique à l'entrée de zone
- Eclairage public
- Eau potable
- Electricité
- Haut Débit ADSL et fibre optique en 2022
- Assainissement collectif
- Collecte hebdomadaire des déchets ultimes et des déchets recyclable

Les services aux familles

- Ecoles (de la maternelle au collège)
- Pôle enfance Jeunesse (crèches, relais assistants maternels, lieu d'accueil enfants parents, accueils de loisirs)
- Pôle sportif et culturel (stades, halles, plateaux sportifs, piscine, médiathèque, bibliothèques, spectacles vivants, cinéma itinérant ...)
- Pôle développement territorial (office de tourisme, relais emploi)

Les activités autorisées

Constructions et installations nécessaires aux activités **artisanales, commerciales, de services, de création artistique, équipements collectifs**

La réglementation

- Règlement PLU de Sauve
- Règlement ICPE
- Autorisation d'un logement de gardiennage de 50m²

Les avantages

- Une CFE attractive ; en 2021 le taux est de **27,11 %**, soit 30 % de moins que Nîmes ou Montpellier
- Des **exonérations** très attractives ; la commune de Sauve est située en zone AFR et ZRR
- Des **aides financières** engageantes ; la Région et la communauté de communes soutiennent l'**implantation** et le **développement** des entreprises
- Des aides à l'embauche avantageuses : contrats d'**apprentissage** et de **professionnalisation** ; contrats **CUI-CIE** ; aide à l'insertion professionnelle des **personnes handicapées** ; aide à l'embauche des **jeunes de moins de 26 ans** ; aide à l'embauche dans les **ZRR** ; **réduction** générale des **cotisation patronales** (loi Fillon)...



Les services à proximité

- Restaurants, Snacks
- Commerces alimentaires
- Garages, stations service
- Poste, banques

